



MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

1^{er} Semestre

2018

LE BIEN VIVRE, UNE PHILOSOPHIE MIRANDAISE



CITTASLOW : au-delà d'un Label, une belle aventure humaine

SOMMAIRE

<i>Informations et Contacts</i>	P2
<i>Édito</i>	P3
<i>Actualités</i>	P4
<i>Communication & Urbanisme</i>	p5
<i>Travaux</i>	P6
<i>Dossier : CITTASLOW</i>	P7
<i>Pêle-mêle de Photos</i>	P10
<i>Action Sociale et Solidarité</i>	P12
<i>Mirande Autrefois</i>	P13
<i>Éducation et Jeunesse</i>	p14
<i>État Civil et Souvenirs</i>	p15
<i>Libre Expression des Conseillers</i>	P16
<i>Vie Associative</i>	P17
<i>Environnement</i>	P18
<i>Culture & Patrimoine</i>	p18
<i>Programme Fêtes & Spectacles</i>	P20

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE :

www.mirande.fr / contact@mirande.fr

Tous les services sont ouverts **du lundi au vendredi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil	05 62 66 52 87
État civil	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire	05 62 66 86 35
Police Municipale	05 62 66 86 99
Services Techniques	05 62 66 86 39
Service des Sports	05 62 66 86 32
Comptabilité	05 62 66 95 88
Ressources Humaines	05 62 66 95 87
CCAS	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 87 22

ÉCOLE DE MUSIQUE :

18, bd Centule III - 05 62 66 67 10

OFFICE DE TOURISME :

05 62 66 68 10 - www.tourisme-mirande-astarac.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en juillet et août (10h-12h).

MUSÉE : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de Tourisme et sur demande.

MÉDIATHÈQUE : Le Colisée 05 62 05 15 71.

Ouverture le lundi de 9h à 12h / 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h.

CINÉMA : Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.
05 62 66 54 24 ou www.cine32.com

LES HORAIRES DU BUS :

www.mirande.fr/viepratique/transport ou www.ter.sncf.com

RÉSEAU DE SERVICE AU PUBLIC :

Conciliateur de justice : M. MAILHÉ : 05 62 63 40 42

CDAD : Consultation juridique : 08 26 30 20 32

AHA : Association Handicap Auditif du Gers

Contact: 06 82 96 51 74 / aha.gers@wanadoo.fr

AFCCC-GERS : Des Professionnels du Couple et de la Famille à votre Écoute, Conseil Conjugal et Juridique au **06 08 57 79 78**

UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques **Contact : 05 62 60 30 36 / 32@unafam.org**

CMFG : Centre de Médiation Familiale du Gers

Site internet : cmfg.fr - 05 62 60 26 97 / contact@cmfg.fr

AAC : Association pour l'audit des aptitudes et du comportement **Contact : 05 35 54 13 52 / 04 78 32 84 79**

Dans la Mairie :

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

Aide en matière de CAF, MSA, CPAM & **PÔLE EMPLOI**

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et 14h30 à 16h30 en mairie.

SOHO-SOLO : Consultation informatique libre sur l'internet s'adresser à l'accueil de la mairie ou au **05 62 66 52 87**



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

SES SERVICES :

Opérations Été Jeunes (activités occupationnelles non rémunérées) **à partir du 9 juillet** : Le matin (8h à 12h) : activités dans les services communautaires et municipaux (Ludina, service technique,...) pour les jeunes de 14 à 17 ans **résidents Cœur d'Astarac en Gascogne uniquement**. Pas de rémunération mais une carte d'entrée mensuelle à Ludina (valeur 108 €), **2 entrées au cinéma et l'accès gratuit aux activités de l'Astrado**.



Les après-midi : de 14h à 18h l'Astrado pour les 12/17 ans, Gymnase de la Poudrière, encadré par la directrice fonctionne comme un accueil de loisirs du 9 juillet au 31 août. Accès gratuit pour ceux qui participent aux actions du matin

et payant pour les autres. **Renseignements au 05.62.66.95.86 / astrado@coeur-dastarac.fr**

Centres aérés : Le Pitchounet (3-5 ans) et le Cadichon (6-12 ans) accueillent vos enfants rue Élie Duffort chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site. (*pré-inscriptions obligatoires*).

Pitchounet : 06 27 78 71 60 - Cadichon : 06 13 32 56 13

Multi-accueil « Lous Pitchous » :

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet), tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Renseignements au 05 62 58 30 91 ou 05 62 66 95 86.

Relais d'Assistants Maternelles - LES PETITS POUCEES :*

Rue Élie Duffort - Anne vous accueille les mercredi 8h30 à 12h/13h à 18h, jeudi 8h30 à 12h/13h à 17h et vendredi 14h à 16h
09 72 53 68 50 - ram@coeur-dastarac.fr

Lieu Accueil Parents Enfants «Marela»* - Rue Élie Duffort
Anne vous accueille le vendredi 8h à 12h

Ludothèque* : rue Élie Duffort.

Valérie vous accueille les lundis et mardis de 9h à 12h, mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39

mail : ludotheque@coeur-dastarac.fr

***Pour ces 3 structures le mardi après-midi est réservé à l'administratif de 13h30 à 16h30.**

contact : 09 72 53 68 50 / 06 28 66 75 39

Camping de l'île du pont* :**

possibilité de locations de châlets / mobil home /emplacements libres **05 62 66 64 11**



05 62 66 50 13 - ludina.astarac@orange.fr.

Horaires d'ouverture :

Du 16 Juin au 6 Juillet : Mercredi, 12h à 19h, Samedi, Dimanche de 11h15 à 19h, Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 16h30 à 19h

Du 7 Juillet au 2 Septembre : Tous les jours de 11h15 à 19h

PLAN CANICULE

FAITES-VOUS CONNAÎTRE AU 05 62 66 86 41

Chères mirandaises
et chers mirandais,

Voici qu'arrive déjà la saison estivale avec son lot d'évènements festifs, de vacances, de touristes que nous espérons nombreux pour notre bastide cittaslow.

Ce label, de plus en plus prisé par de nombreuses villes, fait l'objet du dossier central.

En juin, 300 congressistes du monde entier, représentants des villes du « Bien Vivre », seront rassemblés pour la première fois en France, à Mirande. Ils pourront apprécier la douceur de notre climat, la chaleur de notre accueil, la couleur de notre terroir et la valeur de notre patrimoine !

J'ose espérer en faire de véritables ambassadeurs gersois avec pourquoi pas, à plus long terme, des projets de développement locaux!

Il est important pour notre population mais aussi pour nos entreprises privées et publiques d'évoluer dans un bassin de vie dynamique, rayonnant, communiquant, force de proposition.

En tant qu'élus, nous réfléchissons au quotidien à résoudre des problématiques, optons pour des choix, des axes d'actions, prenons des décisions parfois difficiles pour garantir les services de proximité, préserver la qualité de vie de notre ville.

Gérer une commune devient au quotidien, un défi croissant vu les efforts exponentiels imposés par nos dirigeants.

Vous aurez l'occasion de découvrir au fil des pages de ce magazine, certaines de nos actions et réalisations.

La Maison Pluridisciplinaire de Santé, la plus importante actuellement de toute l'Occitanie, restera certainement l'une de ces actions les plus marquantes de la décennie.

Nous l'avons inaugurée le 13 avril dernier en présence de Madame la préfète, des Parlementaires, des présidents des collectivités territoriales et des responsables régionaux et départementaux, des services de santé (Agence Régionale de Santé Occitanie et Caisse Primaire d'Assurance Maladie). L'Espace des Clarisses, ainsi nommé en référence à son histoire, rénové grâce à un co-financement public, accueille 35 professionnels de santé au cœur de Mirande, médecins généralistes, dentiste, kinésithérapeutes, sage-femme, infirmières, orthophonistes, podologue, sophrologue, psychomotricienne, psychologue et diététicienne.

Je remercie encore particulièrement l'État pour son effort de 33%, les Fonds Européens (5%), la Région Occitanie (5,5%), la Communauté de Communes Cœur d'Astarac avec le Conseil Départemental (9% dont 7% avec le contrat départemental de développement), réduisant la part communale à 48% d'un budget de près de 2 100 000 € ht. La charge de cette part est prise en très grande partie par les loyers des occupants.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été et vous donne rendez-vous lors des diverses manifestations mirandaises organisées par nos associations que je salue pour leur dynamisme et leur investissement.



INAUGURATION DE LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ

Catherine Séguin, préfète du Gers et Pierre Beaudran, maire, en présence des parlementaires : le député Jean-René Cazeneuve et le sénateur Raymond Vall, des présidents des collectivités locales, Patrick Fanton (Cœur d'Astarac en Gascogne), Philippe Martin (Gers), Fatma Adda (Occitanie) et des directeurs des services décentralisés de l'État : Jean-Jacques Morffoisse, ARS - Agence Régionale de Santé-Occitanie, Michel Boyer, CPAM du Gers



Pierre BEAUDRAN

Maire de Mirande

ACTUALITÉS

➔ MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS

AU SEIN DE NOS INSTITUTIONS :

■ Arrivée au 1er janvier de Lisa PAYET à la direction de l'hôpital St Jacques, remplacée le temps de sa maternité par Julie VALLA, directrice des ressources humaines du centre hospitalier d'Auch.

Départ d'Anne POUY remplacée par Rkia HIREL au poste d'attachée administrative.



Mesdames Julie VALLA, Sylvie LACARRIERE directrice du centre hospitalier d'Auch

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES MIRANDAISES :

■ Fin des travaux d'agrandissement et de modernisation d'INTERMARCHÉ, ZI du Pountet.

■ La Boulangerie Pâtisserie Mendès-Nouven propose à Mirande dans son laboratoire moderne de 200 m² une formation à l'artisanat avec préparation au CAP qui débutera en septembre 2018. Limitées à 4 élèves, les inscriptions se prennent jusqu'en fin juillet renseignez-vous

■ Sérénité Service Plus, 11 rue Pierre Lamaguère propose assistance à domicile et solutions personnalisées. www.sereniteserviceplis.wixsite.com - 06 09 16 15 14

■ Voilà un an et demi ASTARAC POSE MENUISERIE au lieu dit «Artigues» vous propose un service de neuf et rénovation en matière de menuiserie et gouttières. Renseignez-vous au 05 62 63 64 31.

➔ À NOTER

■ TRANSFERT DES ARCHIVES ANCIENNES D'ÉTAT CIVIL

Les registres d'état civil de plus de 100 ans ne sont plus consultables à la mairie de Mirande.

Par décision du Conseil municipal du 1er février 2018, les archives anciennes constituées des registres paroissiaux et d'état civil de 1600 à 1902, de la commune de Mirande et des anciennes communes d'Artigues, de Mazerettes et de Valentées ont été transférées à Auch, aux Archives départementales du Gers. Ce dépôt permettra d'inscrire les registres les plus anciens dans le programme de numérisation de l'état civil gersois et de les intégrer ainsi dans le volume des actes consultables par informatique.

■ **PIERRE SEILLAN**, est le descendant de plusieurs maires de Mirande. Diplômé, en 2012, il quitte le quai d'Orsay et se retire à Pessan. Il entreprend alors l'étude d'un fonds d'archives privé de sa famille, de la Révolution à la première guerre mondiale et rédige un ouvrage, qui vient de paraître. Il a présenté au cinéma, le 24 mai dernier, la partie d'archives inédites, faisant revivre certains personnages historiques de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle à Mirande.

■ **LES PALMES ACADÉMIQUES, PROMOTION 2017**, ont été décernées à 3 mirandais : Éric BÉNARD, proviseur du lycée Alain Fournier au grade d'Officier, Catherine DUBRULE, directrice de l'école maternelle publique et Bernard DELOM, Professeur des écoles au groupe Elie Duffort au grade de chevalier. Félicitations !

■ COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'ÉCOLE MATERNELLE ?

En cas de première inscription : Celle-ci se fait à la mairie.

Les documents suivants sont nécessaires :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Cette première inscription reste valable toutes les années de scolarisation à l'école maternelle.

Madame DUBRULE, directrice de l'école maternelle de Mirande vous accueille **le lundi uniquement sur rendez-vous** : 05 62 66 79 92

POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016 : ils peuvent être accueillis à l'école maternelle dès le jour anniversaire de leurs deux ans dans le cadre d'un projet de scolarisation. Penser cependant à les inscrire dès maintenant et avant le 30 juin 2018.

■ LA POLICE MUNICIPALE VOUS RAPPELLE

Opération tranquillité vacances :

Lors de votre départ en vacances, signalez votre absence à la Police municipale ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées (en semaine 05 62 66 86 99 & en week-end : 17).

La Lutte contre le bruit fait l'objet d'un arrêté préfectoral disponible en mairie ; dans les propriétés privées, chacun doit prendre toute précaution pour

éviter atteinte à la tranquillité publique notamment pour les détenteurs d'animaux de compagnie, de certains équipements, d'outils de bricolage, de jeux bruyants, d'activités occasionnelles (fête familiales...). L'article 4 de cet arrêté règlemente les horaires pour les travaux de jardinage réalisés par les particuliers : Les jours ouvrables : 8h 30 à 12h & 14h30 à 19h30 ; les samedis : 9h à 12h & 15h à 19h ; dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Retrouver toutes ces infos sur www.mirande.fr

COMMUNICATION & URBANISME

➔ UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN POUR LA VILLE



C'est parti pour 12 ans. L'ensemble du mobilier urbain posé est neuf. Une opération qui ne coûte rien à la ville.

Depuis 15 ans, la société Clear Channel détenait le mobilier urbain de Mirande. Au 1er janvier, Exterion a repris la concession suite à une mise en concurrence publique par la commune.

Exterion, entreprise nationale implantée à Toulouse, gère notamment un parc de mobiliers à Fleurance et à Auch. Mirande conforte ainsi son positionnement sur l'axe de la RN21.

La société se veut proche des annonceurs locaux ; un positionnement valorisé par la municipalité lors de son choix de l'opérateur.

La concession comprend la mise à disposition, l'exploitation et l'entretien du mobilier urbain de Mirande. 10 panneaux sont répartis sur la commune : un nombre réfléchi pour concilier communication et cadre de vie ; des emplacements stratégiques visuellement et une volonté de confier à un seul opérateur le mobilier urbain. Les 4 totems aux portes de la bastide ont été supprimés. Chaque panneau prévoit une face réservée

à la commercialisation publicitaire, l'autre à la communication municipale.

En contrepartie de la mise à disposition de son espace public pour de l'affichage publicitaire, Mirande bénéficie de mobilier urbain et de communication.

■ Du nouveau pour le cinéma

Dans ce cadre, le cinéma bénéficie d'un totem signalétique place Noulens et de vitrines pour l'affichage du programme. Un soutien affirmé de la ville pour mettre en avant notre salle affiliée au réseau Ciné 32 et labellisée « Art et Essai ».

■ Un agenda mensuel

Les événements majeurs de chaque mois seront affichés, le dynamisme de la ville mis en avant !

■ Les abris voyageurs

En 15 ans, Mirande a évolué et certains transports scolaires supprimés. On comptait 4 abris voyageurs. Aujourd'hui, très peu d'élèves utilisent les abris, seul celui du groupe Élie Duffort est conservé. Plus grand et moderne, il offrira refuge aux parents. Les 2 faces donneront une grande place à l'information locale.

➔ LE P.L.U. : OÙ EN EST-ON ?

La première phase étant achevée, l'équipe municipale a travaillé sur la traduction réglementaire du projet communal à travers 3 volets :

LE ZONAGE consistant, conformément à la Loi ALUR, à restituer un maximum de terrains à la zone agricole antérieurement situés en zones constructibles, à découper le territoire communal en « zones » avec des vocations particulières (urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles) et des usages différenciés (résidentiel, culture, loisirs...),

LE RÈGLEMENT s'attachant à fixer pour chaque « zone » les caractéristiques de l'occupation du sol et

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) couvrant tous les secteurs présentant des enjeux forts de développement. Cette étape cruciale dans la définition du projet a fait l'objet d'une 2ème réunion publique de concertation auprès

de la population locale le 6 juin à 20 h. Mme Bodineau du bureau d'études CITADIA, qui a effectué les analyses préalables et accompagné les élus dans leurs choix depuis 2015, a présenté sa traduction réglementaire (zonage, règlement et OAP) après prise en compte des observations des personnes publiques associées et en particulier des services de l'État, contrôleur de la légalité du document. Suite aux divers échanges, le projet de PLU sera retravaillé puis arrêté en conseil municipal courant 3ème trimestre. Conformément au Code de l'Urbanisme et de l'Environnement, un registre de concertation est à votre disposition en mairie pour que chacun, souhaitant s'exprimer sur le projet communal ou ayant un projet, puisse le faire ou bien par courrier à M. Le Maire. L'exposition sur le PLU est toujours affichée en Mairie pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de suivre ce travail.

➔ L'ÉGLISE DE MIRANDE



André Capdecombe, maître charpentier Mirandais à la retraite découvre le départ d'une poivrière (petit clocher).

Les travaux de l'église de Mirande se déroulent conformément aux prévisions. Ils sont suivis par Monsieur CADOT, architecte du patrimoine, en étroite collaboration avec Monsieur ARNAULT de l'architecte des bâtiments de France, de façon à rendre au clocher, dans les règles de l'art, son aspect initial.

Le montage de l'échafaudage a été plus long que prévu, mais sa construction délicate se devait de donner une stabilité exceptionnelle à un tel ouvrage.

Les maîtres charpentiers ont eu plus de travail car ils ont découvert des pièces de charpente en très mauvais état et leur remplacement s'avérait indispensable. L'ensemble du clocher, les poivrières, le campanile seront recouverts de bardeaux de châtaignier comme ils l'étaient à l'origine. Les tailleurs de pierre sont venus faire les

relevés des pierres à changer (surtout sur la façade nord) dont une pèse plus de 300 kg ; elles sont en cours de taille. L'abat-son, a été restauré et est prêt à retrouver sa place initiale.

Les maîtres charpentiers se proposent de faire une présentation solennelle du coq, ornement majeur de notre clocher, valorisant ainsi le travail réalisé, avec une procession en ville.

Quelques mots d'explication sur les bardeaux :

Ce sont des planchettes de châtaignier, taillées à la hache dans le fil du bois, d'une épaisseur de 1,5 cm environ d'une longueur de 33 sur 11,5 cm de largeur. Ils sont mis en place un peu comme des ardoises et fixés avec des pointes en cuivre. Leur couleur claire surprendra dans les premiers temps mais leur teinte va vite virer au brun.

➔ LA MAISON DE SANTÉ

En début 2015, sous l'impulsion de Armelle de RIBIER sous-préfète, après que Claude COUSTAU ait suggéré l'idée du site et que Pierre BEAUDRAN ait accepté d'en prendre la maîtrise d'ouvrage si le conseil municipal en était d'accord, le Dr Patrick FANTON invitait tous les professionnels de santé du Mirandais à réfléchir au projet d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Le soir même, après une longue explication, l'adhésion



était quasi unanime et ils furent 32 à accepter de participer au projet et de s'y investir.

Rapidement fut mise en place l'association indispensable à l'organisation administrative, et à la labellisation par l'ARS. Le Dr Yannick MOURAS en accepta la présidence, s'investissant immensément, assistée de Nadine LECLAIR trésorière et de Julie CHARLIER secrétaire.

Donc 3 ans après, sous la surveillance constante des élus Mirandais, et grâce à son architecte M. VILLENEUVE ce splendide bâtiment, au centre de Mirande a été presque

entièrement rénové bénéficiant de plus de cinquante pour cent de subventions (État, Région, Département, Communauté de Communes Cœur d'Astarac, PETR). L'emprunt contracté par la Mairie pour le reste du budget est couvert par les loyers dès maintenant trente cinq professionnels de santé locataires, dont un nouveau médecin le Dr Hugo CANCIO.

Cette maison médicale serait selon le directeur adjoint



de l'ARS la plus grande d'Occitanie et son intégration dans le centre ville permet d'y maintenir l'activité qu'elle génère puisque plus de cinq cents personnes y pénètrent par jour.

Elle s'inscrit dans une partie de Mirande qui a été considérablement transformée ces dernières années, halle, médiathèque, et qui le sera dans le futur, Tour de Rohan et Église Sainte Marie. Lorsque tous les comptes seront clos, les mirandais pourront se rendre compte que la réalisation de cette structure sera au final très peu onéreuse pour les finances de la commune.

DOSSIER



AU-DELÀ D'UN LABEL, UNE BELLE AVENTURE HUMAINE

➔ COMMENT MIRANDE A DÉCOUVERT CE LABEL ?

MIRANDE est jumelée depuis les années 60 avec 4 villes européennes. Lors d'une visite en 2009 à San Mauro, en Italie, Pierre BEAUDRAN, alors président de la communauté de communes « Cœur d'Astarac » et maire de MIRANDE, a rencontré le maire d'ORSARA DI PUGLIA, ville labellisée Cittaslow.

➔ DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le mouvement part d'Italie, en 1986, à Brà, les élus et administrés refusent l'installation d'un « fast food » et fondent le mouvement « Slow Food ». En 1999, inspirés par cette philosophie, le label « Cittaslow » est lancé par Paolo Saturnini dans la ville de Greve in Chianti et les maires de trois autres villes.

En quelques années, le mouvement s'accroît, le réseau devient international et à ce jour compte 241 cittaslows dans 30 pays dont 7 en France :

- **Segonzac** (Charente),
- **Labastide** d'Armagnac (Landes),
- **Mirande** (Gers),
- **Créon** (Gironde),
- **Saint Antonin Noble Val** (Tarn et Garonne),
- **Loix en Ré** (Charente Maritime),
- **Valmondois** (Val d'Oise).

➔ POURQUOI LE METTRE EN PLACE À MIRANDE ?



Le schéma local de développement touristique permet de diagnostiquer un fort potentiel « nature » et un positionnement « art de vivre au naturel » pour notre territoire. Un patrimoine naturel et culturel varié, une vie associative intense favorisant échanges et convivialité, un souci permanent de préserver la qualité de vie des habitants et des visiteurs ont conduit MIRANDE à engager une démarche vers la labellisation.



Visite d'Orsara Di Puglia en 2009.



➔ QUELS CRITÈRES POUR PRÉTENDRE AU LABEL ?

Pour obtenir le label, Cittaslow a créé une grille d'évaluation de plus de 60 critères communs sur le plan international.

Les critères étudiés portent sur :

■ 1 - la politique environnementale dans les domaines de :

Qualité de l'air, de l'eau, du sol, gestion des déchets, compostage, station d'épuration, interdiction des OGM, économies d'énergie, contrôle des pollutions (sonore, lumineuse...), régulation des panneaux publicitaires, de signalisation....

■ 2 - les infrastructures mises en place :

Amélioration et sauvegarde des centres historiques, des œuvres culturelles, sécurisation de la circulation, modernisation urbaine, accessibilité des bâtiments publics ou d'intérêt public aux personnes



handicapées, développement d'actions destinées à faciliter la vie familiale, la vie des personnes âgées et malades, aide aux citoyens en difficulté, gestion de l'assistance médicale, activités locales, qualité des zones vertes, valorisation des produits naturels

■ 3 - les technologies et aménagements pour la qualité urbaine :

Modification des installations électriques (fibre optique...), gestion éco-durable des espaces verts, utilisation de l'internet, promotion du télétravail...

■ 4 - la valorisation des produits autochtones, aspect important du dossier :

Certification de la qualité des produits artisanaux, sauvegarde de l'arbre, promotion et préservation



des événements culturels locaux, conservation des traditions locales, programmes d'éducation au goût, promotion des produits locaux par le biais notamment des marchés, promotion des jardins urbains et scolaires cultivés selon les méthodes traditionnelles...

Pour MIRANDE, le programme de

sauvegarde des productions en danger d'extinction a occupé une large part : Le lycée agricole avec sa section équine valorise les métiers de maréchal-ferrant et de sellier en voie d'extinction ; en matière d'élevage, il travaille, dans l'esprit Slow Food, à la sauvegarde de la race bovine la Mirandaise, du porc noir, de la poule gasconne ... Cette démarche au-delà de la sauvegarde d'une race traditionnelle veille à l'entretien des paysages grâce à la présence d'animaux adaptés à leur environnement.

■ 5 - l'hospitalité :

Qualité de l'accueil et de l'information touristique, élaboration d'itinéraires touristiques guidés, mise



en place d'actions destinées à faciliter l'accès du visiteur à la ville notamment lors de manifestations spéciales, sensibilisation des prestataires à cette qualité d'accueil et de services...

■ 6 - la sensibilisation de la population :

Information aux citoyens sur les objectifs « Cittaslow », mise en place de programmes pour impliquer le tissu social local...

À ces critères s'ajoute la prise en compte de la motivation de la ville candidate, prouvant une démarche authentique.

OBTENTION DU LABEL



En décembre 2011, MIRANDE est officiellement labellisée à Waldkirch en Allemagne.

CRÉATION DU RÉSEAU CITTASLOW FRANCE

MIRANDE rejoint SEGONZAC et LABASTIDE D'ARMAGNAC premières villes françaises labellisées. Trois villes permettent de créer le réseau Cittaslow France dont Véronique MARENDAT, maire de SEGONZAC prend la présidence officielle à SEGONZAC le 17 mars 2012. Pierre BEAUDRAN lui succède depuis 2016.

Le réseau porte des actions communes pour promouvoir nos territoires : participation au Salon Terra Madre de TURIN en septembre 2016 sur le stand de Cittaslow International ; participation aux manifestations organisées par les différentes villes du réseau ; achats groupés ; sensibilisation d'universitaires, d'urbanistes, de média, rencontres internationales...

UNE PREMIÈRE EN FRANCE : RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL ANNUEL CITTASLOW À MIRANDE

Du 21 au 27 Juin 2018, MIRANDE accueillera les délégations du monde entier au Rassemblement International Cittaslow .

Un programme préparé en accord avec Cittaslow International permettra à nos hôtes de découvrir notre qualité de vie, nos atouts, nos spécificités, notre gastronomie, notre sens de l'accueil et de la convivialité.

➔ Programme :

■ **21 Juin** : Accueil des délégations.

■ **22 Juin** : Marché Cittaslow sous la halle de 9h à 16h : producteurs locaux, artisanat d'art, villes du Réseau Cittaslow France accompagnées de leurs producteurs, stands d'informations sur la région (tourisme, actions C PIE, TRIGONE, mobilité douce (véhicules électriques), ateliers culinaires, etc... Cérémonie d'ouverture officielle et cocktail.

Déjeuner sur place (possibilité d'acheter des assiettes de dégustation pour composer son repas) ou dans les restaurants de la ville.

Après-midi : Réunion de travail.

Soirée : Fête de la Musique sur la Place d'Astarac à 18h30 avec la participation de la Société Philharmonique. Pour la première fois sera joué à Mirande l'hymne International Cittaslow. Animations musicales. Dîner concert.

■ **23 Juin** :

Le matin, assemblée générale internationale sous la halle. Buffet pour les participants.

Après-midi : visites guidées : patrimoine (église, musée...) ; environnement (biodiversité locale, races préservées Vache Mirandaise, Porc noir, produits Sentinelles Slow Food).

En soirée, dîner de gala à la salle André Beaudran réservé aux congressistes.

■ **24 Juin** : Par la route des bastides et Castelnaux,

POUR CONCLURE....

Si l'escargot est le logo du label, les villes du bien vivre n'ont pas pour objectif de rentrer dans leur coquille. Au contraire, elles sont déterminées à travailler à une autre forme de développement en parfaite harmonie avec les caractéristiques de leur territoire.

Le label est aujourd'hui à l'origine de la réflexion sur la richesse réelle d'une nation. Si le PIB ou le PNB



journée à Labastide d'Armagnac, autre Cittaslow française.

■ **25 Juin** : Découverte du Gers : Auch, Samatan, Simorre...

■ **26 Juin** : Visite de Toulouse, capitale de la Région Occitanie.

La population est invitée à réserver le meilleur accueil à nos visiteurs. Merci aux commerçants, aux restaurateurs, aux hébergeurs, aux associations locales, aux habitants, de tout mettre en œuvre pour que ce séjour à MIRANDE soit une réussite.

en sont les seuls indicateurs économiques jusqu'à ce jour, pour que la richesse soit réelle il convient d'y ajouter désormais le BES (Bien-être Equitable Soutenable).

Le bien-être économique n'est pas suffisant s'il n'est pas associé au bien-être des personnes.



Mirande reçoit l'écharpe d'or des villes de moins de 5000 habitants de l'Association Prévention Routière



Concours de tourteaux lors des fêtes de Pâques



Fleurissement du monument aux morts et des allées



Mirande en fleurs



Le spectacle de Noël offert par la ville



Les scènes magiques

Yvan GHION distingué de la médaille du bénévolat



Duo de tuba lors de la remise des diplômes de musique



Les musiciens diplômés



Exposition du photo video club de Mirande sur Cittaslow



Réunion du collectif de la RN21



Soroptimiste encourage Maeva, CAP maréchalerie du lycée agricole, au salon Talents de femmes



Initiation au canoë kayak & stand up paddle



Chaponnade de l'EABXV



Chapons primés de Xavier ABADIE



ACTIONS SOCIALES & SOLIDARITÉ

➔ À NOTER

■ ANTICIPONS LES FORTES CHALEURS

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire inscrire sur un registre mis à leur disposition au Centre Communal d'Action Sociales (05 62 66 86 41) en communiquant leurs coordonnées ainsi que celles des personnes de leur entourage à prévenir en cas d'urgence. Nos services pourront les joindre ou leur rendre visite en cas de déclenchement du « Plan Canicule ». Consulter les précautions à prendre sur www.santepubliquefrance.fr/canicule/outils.asp

➔ LA RÉSIDENCE DE LÉZIAN, UNE ENQUÊTE TRÈS SATISFAISANTE

Afin de répondre au cahier des charges des établissements médico-sociaux, l'enquête annuelle de satisfaction réalisée à la résidence de Lézian (portant sur l'accueil, l'emménagement, le fonctionnement de la résidence, la qualité des locaux, les relations et la vie sociale, l'accès aux droits (culte, vie civique ...) a mis en évidence la qualité des services rendus.

A la question « **d'une manière générale l'établissement répond-il à vos attentes ?** » **100% de oui.**

Les principaux motifs de satisfaction sont :

- Appartement indépendant, environnement agréable, confortable et sécurisé.
- Un personnel disponible, respectueux, chaleureux, attentif et professionnel assurant d'excellentes relations.
- Des activités adaptées et variées.
- Un fonctionnement permettant la liberté de poursuivre ses activités à l'extérieur, la proximité familiale, la tranquillité, la convivialité, l'autonomie et le maintien de la vie sociale.



■ LE 112 : numéro d'appel d'urgence partout en Europe

Créé en 1991, ce numéro d'urgence gratuit est valable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Mis en place pour les téléphones portables et lignes ADSL, le 112 s'utilise aussi bien depuis les postes fixes que sur téléphones mobiles, même non équipés de carte SIM et ne nécessite pas de composer le code PIN.

En France, le 112 redirige sur les numéros 15,17, 18,115 (Samu Social, Secours aux sans-abris) et 119 (Allô enfance maltraitée).

Quelques petits points à améliorer :

- Renforcer la gym prévention santé
- Augmenter le personnel le week-end et le soir
- Problème relatif à la distribution de médicaments.

Il est important de souligner que la structure est autorisée pour accueillir des personnes autonomes ou avec un degré d'autonomie ne nécessitant pas une prise en charge médicale importante.

De ce fait le personnel mis en place est contingenté à ce critère et lorsque les résidents nécessitent une surveillance médicale le recours aux intervenants médicaux extérieurs du choix de la personne est proposé. Il ne s'agit pas d'un EPHAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes), mais bien d'une **Résidence Autonomie.**

Animations 2017 :

Ateliers permanents : Marche, atelier bricolage, messe, atelier mémoire, jeux de société, loto, goûter d'anniversaire, fêtes pères & mères, apéritif de bienvenue.

Rencontres : Écoles primaires lors du carnaval et des kermesses, hôpital Saint Jacques

Manifestations calendaires : repas de Noël, jour de l'an, galette des rois, chandeleur, mardi gras, Pâques, fête de la musique, repas de quartier, confection et décoration de Noël

Sorties : restaurants mirandais, promenades et visites de jardins, ronde des crèches, d'exposition d'art, pique-nique à Marciac, sorties à Payolle, Lourdes...

Ateliers financés par le forfait autonomie : diététique, sophrologie, gym prévention santé, informatique.

211 h de formation suivies par le personnel (Rôle et limites de l'intervention de l'aide à domicile, le prendre soin, la bientraitance de la personne âgée en perte d'autonomie, habilitation électrique, comment communiquer efficacement, le stress professionnel...)

➔ LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Suite à la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de Mirande bascule automatiquement dans le régime unique d'autorisation par le Conseil départemental du Gers. En septembre 2017, le service a réalisé l'évaluation externe afin d'évaluer la qualité du service et renouveler l'autorisation.

Le service intervient dans 5 communes : Mirande, Saint Maur, Laas, Marseillan et Lamazère. Ce qui représente pour l'année 2017 un total 28 000 heures qui ont été réalisées auprès de 150 bénéficiaires.

Le service s'adresse à toutes les personnes ayant besoin d'une aide à domicile de façon ponctuelle ou de façon continue suite à une situation de handicap, de dépendance ou d'un état de fragilité.

Les missions du service sont d'accompagner et d'aider les personnes dans les actes essentiels et les activités ordinaires de la vie quotidienne et de favoriser la vie sociale et relationnelle.

L'équipe du SAAD est composée de 2 responsables de secteur (Annie Thuilliez et Marlène Branco) et de 20 aides à domicile. L'équipe du service est composée de professionnels diplômés et formés aux gestes de 1er secours et sur l'accompagnement des personnes fragilisées. En 2017, 235 heures de formation ont été réalisées par les agents du service.

Le personnel bienveillant favorise le travail de proximité

envers la population. Le passage quotidien des aides à domicile permet de rompre l'isolement social et familial des personnes.

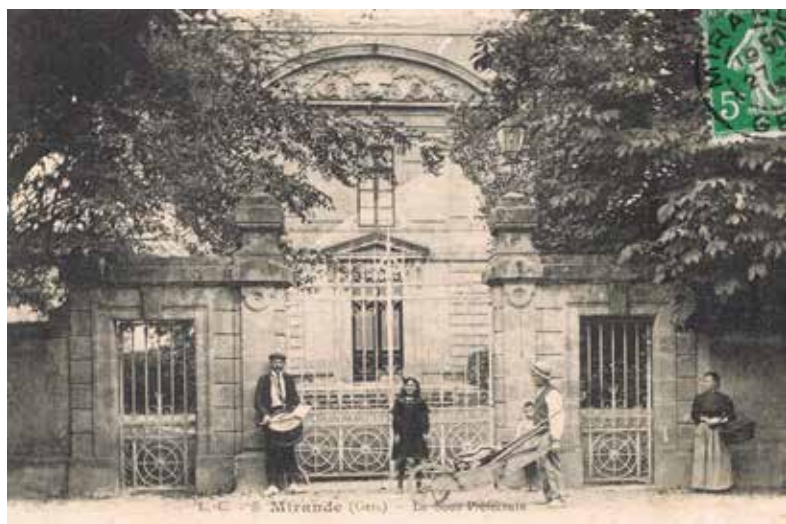


MIRANDE AUTREFOIS

➔ TROIS TOURS EN ASTARAC

Avant Mirande, la grange de Lézian dépend des comtes d'Astarac (sur la motte de Moncassin, puis au château de Castillon, à Villefranche) et des abbés de Berdoues, cofondateurs de la bastide en 1281. Après le paréage de 1288, Mirande dirige une perche de 18 villages et devient capitale de l'Astarac en 1297. Outre le château du comte d'Astarac, au Nord, hors les murs, trois tours (trois Ordres) dominent le damier intra-muros : l'Abbatiale ecclésiastique, au couchant de la place, dépourvu de couverts marchands, la tour noble (de Rohan), au Nord-Est, la maison commune (la halle), au centre de la place d'Astarac (d'Armes, ou des Embans), plus la tour du Gouverneur, représentant du Roi, au levant, postérieure et disparue. Les trois tours furent quatre, comme les mousquetaires. Belfroi et marché couvert, la halle, siège des Consuls et des assemblées populaires, des jugements (et exécutions), lieu de l'approvisionnement quotidien, du marché du lundi et des deux foires annuelles, occupe symboliquement un large espace central, celui de l'activité, des échanges, de l'opinion et du pouvoir réels. En 1663, l'horloge, fixée sur la tour d'une halle rehaussée, confirme l'autorité municipale des Consuls. Sous la Révolution, l'Abbatiale, bien national, abrite les autorités de Mirande et de son District. Le Consulat promeut Mirande sous-préfecture

du Gers avec Auch, Condom, Lombez et Lectoure. Sous la Restauration, la mairie réintègre une halle décrépie, coûteuse, désuète, démolie sous Napoléon III. La municipalité s'installe au coin Nord-Ouest de la place, puis sur l'actuel office de tourisme, à la place de la sous-préfecture, transférée à l'Ormière en 1868. Depuis 1967, la mairie occupe l'ancien Palais de justice. Le temps a passé, mais dans leur château et leur tour, les mânes des Comtes d'Astarac veillent encore sur notre Bastide.



ÉDUCATION & JEUNESSE

➔ ÉCOLE NOTRE DAME

■ 1868-2018 : L'ÉCOLE fête ses 150 ANS

Forte de ses 150 ans d'existence, l'école a célébré le 5 mai, son passé et son avenir.

Autour de Monseigneur Maurice Gardès, toute la communauté éducative et ses invités, réunis dans le parc de l'établissement, ont dédié la messe anniversaire à la Vierge Marie, en souvenir d'une histoire écrite en son commencement par les sœurs de la Charité de Nevers, poursuivie par les sœurs de la Sainte-Union des Sacrés Cœurs et par les chefs d'établissement successifs jusqu'à aujourd'hui.

À la suite de la messe, la signature officielle du nouveau projet éducatif « Grandir Ensemble en Vérité pour Demain » par Monseigneur GARDÈS, Bénédicte ANDRÉJAC, directrice diocésaine et Cécile ARNOUD, directrice de notre dame, a marqué l'envoi en mission de la communauté sur les traces de Saint-Paul pour les années à venir.

■ Au Salon du Livre de Jeunesse de Mirande

Les élèves du cours Moyen de l'école notre dame de Mirande ont participé au Salon du Livre de Jeunesse organisé les 6 et 7 avril derniers. Cette année, le salon



avait pour thème, le chiffre 7 (septième édition). À partir de 7 morceaux d'illustrations et de 7 groupes de mots tirés d'un livre écrit par Ghislaine Roman et illustré par Stéphane NICOLET, les élèves devaient en écrire une histoire.

Durant trois mois, ils ont imaginé, écrit et illustré un récit qui se passe en Asie, histoire d'un petit garçon, de son grand-père et d'un cerf-volant.

La rencontre avec l'auteure et l'illustrateur a été très enrichissante au sein de Notre Dame. Les élèves, le professeur et le chef d'établissement les remercient pour leur venue.

➔ ÉCOLES PUBLIQUES

■ RENTRÉE SCOLAIRE 2018 :

RETOUR À LA SEMAINE À 4 JOURS

Après consultation des parents d'élèves et des conseils d'écoles maternelle et élémentaire publiques (l'école Notre Dame est déjà à 4 jours) la commune revient à la semaine à 4 jours dès la rentrée scolaire de 2018. Depuis le 28 juin 2017 un décret permettait de solliciter une dérogation afin de revenir à la semaine à 4 jours. Au regard des délais la municipalité n'a pas souhaité se précipiter afin de laisser le temps à la concertation et ainsi pouvoir associer l'ensemble des acteurs concernés à la décision.

Les parents ont été amenés à exprimer, à travers un questionnaire, leur souhait de maintien de l'organisation scolaire sur 4,5 jours ou le retour à la semaine à 4 jours : 61% étaient favorables au retour à la semaine à 4 jours. Suite à cette consultation les conseils des deux écoles ont voté pour un retour à 4 jours, la communauté de communes a donné son accord pour assurer la prise en charge des enfants tous les mercredis de 7h30 à 18h30 dans les accueils de loisirs de Pitchounet et de Cadichon.

La municipalité a donc fait une demande de dérogation à l'Inspectrice d'Académie qui a donné un avis favorable confirmé par le C.D.E.N. du 23 mai 2018.

■ À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

La CHORALE : Lors du marché de Noël du 15 décembre à la salle André Beaudran qui eut un grand succès, la chorale d'école s'est présentée sur scène et a été longuement applaudie. Pour se préparer, tous les élèves étaient réunis chaque matin de classe, en salle de motricité, pour chanter ensemble. Les enseignantes ont décidé de faire perdurer cette chorale, inscrite au projet d'école. Chaque mercredi matin, sous la direction de Mesdames NOËL et RAGOT,

les enfants se retrouvent avec plaisir pour chanter des chansons d'un répertoire très varié.

Sortie scolaire à la ferme des Balances de SEISSAN.

C'est toujours avec grand plaisir que les enseignantes accompagnent leurs élèves à la découverte de la ferme pédagogique de SEISSAN où ces derniers observent les animaux de manière concrète, par le toucher, la vue, l'odorat, l'ouïe et la distribution de nourriture.

Chacun d'entre eux a ainsi pu traire les chèvres, donner le biberon aux chevreaux, nourrir la vache Rosalie et les oies, se balader en tracteur remorque dans la prairie des moutons ou encore donner du pain sec à l'âne Baptiste.

Dans le couvoir, les enfants ont assisté à la naissance des poussins et ont appris à les manipuler.

Ils ont également nourri les lapins, les volailles de la basse-cour ainsi que les chèvres naines et les cochons.

Toutes ces activités ont été proposées par Patrick et Marie-Claire CAUMONT qui s'attachent à utiliser un vocabulaire riche et approprié permettant un travail exploitable de suite en classe.



ÉTAT CIVIL

Décès

18/11/2017	Odile LAVOCAT	13/03/2018	Antoine CIRIA ROCA
13/12/2017	Jean Pierre SENTENAC	15/03/2018	François GUILLOU
21/12/2017	Madeleine CORNEILLE Veuve DE BARS	23/03/2018	Charles LOPES
25/12/2017	Denise RAMON Veuve DÉBATS	24/03/2018	Pierre CIBRAY
26/12/2017	Louise MARTHET Veuve DISON	26/03/2018	François CANTALOU
26/12/2017	Marcel DUCAUD	31/03/2018	Régine LEROY Veuve TCHERSKY
30/12/2017	Anne VAZART	05/04/2018	Jean-Louis PIQUE
05/01/2018	Lucette LUCE Veuve MAUFROY	06/04/2018	Jean FITTÈRE
07/01/2018	Adrienne MENGUAL Veuve SANCHIS	16/04/2018	Nicole BAYOURTHE Epouse SEBILE
10/01/2018	René DELAPORTE	17/04/2018	Solange LAFFITTE Epouse COMET
17/01/2018	Alain CAUP	25/04/2018	France PUJOS Veuve VIGNES
28/01/2018	Pédro ROMÉRO	26/04/2018	Sylvio BORALI
13/02/2018	Philippe MELCK	29/04/2018	Christine DÉANGLES Veuve SAINTE MARIE
19/02/2018	Abdon PADER	07/05/2018	Michelle MAULIN Veuve LADOIS
24/02/2018	Clotilde DUCASTIN Veuve MENU	02/05/2018	Isidora SALICETI Veuve ANGLADE
27/02/2018	Jean LASPORTES	07/05/2018	Roland BLANC
05/03/2018	Marie ROZÈS Veuve TREMONT	16/05/2018	Solange BRAULT Veuve MAILLES
08/03/2018	Paulette CAPBLANCQ Veuve CASTEX	22/05/2018	Ginette TRÉMONT Veuve PASSEMAN

Mariages

24/02/2018	Alexandre TONNEAU et Stéphanie MAQUERRE
24/02/2018	Richard DIERCKX et Alexandrine TONNEAU
31/03/2018	Arlind ELEZI et Jade NERIN
19/05/2018	Adrien LE MORTELLEC et Joëlle TROUVAT

Naissances

11/11/2017	Alia BOUHALHAL	10/02/2018	Clara GRAND
17/11/2017	Soline DUFFARD	19/04/2018	Lise SOUTEYRAND
29/11/2017	Mayron MIROUZE	23/04/2018	Ketty TESTA
29/11/2017	Juliette ROUGNY PATROUILLAU	01/05/2018	Ethan ROZE
06/01/2018	Tom NOUVEN	13/05/2018	Lola PERRUSSAN PEDARREGAIX

SOUVENIRS

■ **CLOTILDE MENU**, nous a quittés à l'âge de 85 ans. Née à Beaumarchès de parents vendéens ouvriers agricoles, cinquième d'une fratrie de 8 enfants, elle travaille dès l'âge de 7 ans, comme ses frères et sœurs délaissant l'école. À 18 ans, elle se marie avec Yves mais ils perdent leur première fille de 15 jours, Marie-Chantal. Malgré un chagrin inconsolable, ils auront 6 enfants : Annick, Alain, Rosemonde, Jean-Charles, Marie-Joëlle et Christophe, puis douze petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Femme libre et indépendante, elle prend sa revanche en s'impliquant dans l'association des parents d'élèves au point d'en devenir la présidente départementale. Puis elle gère une librairie, organise les premières bourses des livres et siège dans les écoles comme déléguée de l'Éducation nationale. Elle participe pleinement à la vie associative, très active dès le début du jumelage, adhérant à l'idée européenne, longtemps présidente du Club des aînés, première supportrice et bénévole du club de rugby, elle mena de front tous ses engagements

grâce au soutien de son époux, victime d'un accident en 2007. Voilà 10 ans, qu'elle dut faire face à de nombreux coups, deuils et accidents qui ont eu raison de sa volonté de vivre. Au revoir Clotilde !

■ **ANTOINE CIRIA-ROCA** quitte Mirande pour faire carrière en région parisienne où il crée une entreprise de carrosserie industrielle. Il revenait rarement à Mirande mais son meilleur ami à Paris, Jean-Pierre Dartigues, était aussi mirandais. Les deux hommes se voyaient souvent, or le destin frappe Jean-Pierre. Ce dernier donne à Antoine le goût de la peinture qu'il pratique plus sérieusement à partir de 2003. Il revient à Mirande, pour s'adonner à sa passion. Remarqué par son voisin Bernard Dorey, alors président d'Art en Gascogne, il a exposé lors du salon annuel de l'association l'été dernier. Après quatre infarctus surmontés, des participations aux 24 heures du Mans des camions en Super Truck, ancien coureur de fond, golfeur autodidacte, Antoine croquait la vie à pleines dents !

LIBRE EXPRESSION DES CONSEILLERS

➤ «MIRANDE POUR TOUTES ET TOUS»

Une baisse démographique inquiétante et une augmentation sensible des impôts

Depuis le 1er janvier 2009, la population totale de Mirande est passée de 4 163 habitants à 3 825 (chiffres INSEE au 1er janvier 2018) soit une diminution de 8,11% de la population mirandaise. Dans le Gers l'érosion démographique touche majoritairement les régions de l'Astarac et de l'Armagnac alors que le reste du département voit sa population augmenter. Le solde migratoire (arrivée de nouveaux habitants) ne compense plus le déficit du solde naissance/décès.

Les raisons du déclin sont multiples :

- Réseau routier défaillant et constituant un frein à l'implantation de nouvelles entreprises.
- Réseau de transports publics insuffisant, représentant un handicap dans les choix d'installation de certaines familles.
- Absence de dynamisation de l'économie.
- Détérioration des services publics et des services au public.
- Désengagement de l'Etat dans les zones rurales.
- Augmentation des impôts.

Sur ce dernier point, nous constatons que les taux ont très fortement augmenté entre 2015 et 2018 :

- Taxe d'habitation et foncier non bâti (commune de Mirande) : + 36 %.
- Foncier bâti (Cœur d'Astarac) : + 641%.

Seuls nous avons voté contre ces augmentations qui rendent notre région moins attractive et accentuent son déclin démographique.

Vous trouverez sur notre site blog, nos bulletins semestriels, notre programme, nos propositions pour le développement de Mirande et de notre territoire et un bulletin d'adhésion pour nous rejoindre : <http://mirandepourtous.blogspot.fr/>

Pierre WIART,
Rosemonde DAL LAGO,
Eric DESSEZ

➤ «MIRANDE ASTARAC AVENIR»

Expliquer nos prises de position.

Le dernier rapport de la Chambre Régionale des comptes faisait des observations sur la préoccupante situation financière, la gestion des ressources humaines, l'aide aux associations et il formulait des recommandations sur la gestion municipale. La ville met en œuvre nombre d'entre elles : mutualisation des services finances avec la communauté de communes, cession d'actifs pour éviter de nouveaux emprunts et des dépenses de fonctionnement contenues malgré les transferts importants de l'Etat comme le service Identité.

Nous nous abstenons sur le vote du budget principal mais en citoyens responsables, nous votons les autres budgets, les aides aux associations, le relèvement raisonnable des prix et des impôts locaux qui sont inférieurs aux communes du Gers comparables. Nous avons voté pour la Maison de Santé : une belle réussite. Nous soutiendrons tous les projets d'avenir comme la création du Parc Naturel Régional de l'Astarac orienté vers la valorisation des patrimoines et le développement économique.

N'oublions pas que l'étreinte financière qui pèse sur nous tous, ne cessera qu'à partir de 2026 lorsque nos plus gros emprunts seront remboursés : nous aurons alors une meilleure capacité d'autofinancement pour investir à nouveau.

Si nous voulons assurer un horizon plus radieux pour nos successeurs ne succombons pas à la démagogie et au déni des réalités que sont le désengagement de l'Etat, les handicaps ruraux et les difficultés financières qu'il faut surmonter sans polémiquer ni ressasser le passé.

Michel CHANTAL,
Gisèle LUBAS,
Christophe PUGNETTI,

➤ «LISTE D'UNION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX»

Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes) vivent des moments difficiles sur le plan budgétaire. En effet, il leur est imposé d'adopter des compétences supplémentaires sans que le coût de ces responsabilités ne leur soit totalement compensé par l'État.

Dans le même temps ces quatre dernières années, l'État a diminué fortement la dotation générale de fonctionnement.

Et si cette année la baisse est faible, elle est encore diminuée.

Ce cisaillement par augmentation des charges et diminution des dotations est asphyxiant pour la gestion financière de nos collectivités.

Il a donc fallu faire face, car les charges : remboursement d'emprunt, personnel, assurances, restent constantes.

Une partie de la solution a été de faire des économies, de vendre des actifs et de limiter les investissements, l'autre partie a été d'augmenter les impôts locaux.

Cela a été fait partout car partout l'État s'est déchargé de responsabilités pour les faire prendre par les collectivités.

Les gestionnaires communaux et intercommunaux, eux aussi payent l'impôt et ont donc dans leur grande majorité augmenté les leurs aussi.

Ils ne l'ont pas fait avec plaisir mais parce qu'ils savent qu'il n'y avait pas d'autre possibilité et parce qu'ils sont responsables.

L'inquiétude reste grande chez les gestionnaires devant la suppression future de la taxe d'habitation car immanquablement il faudra compenser et si cette compensation n'est pas totale, les contribuables locaux seront encore mis à contribution.

Pierre BEAUDRAN, Patrick FANTON, Marie-Brigitte DOUAT, Jean-François DARROUX, Marie-Christine LACOSTE, Guy FORMENT, Stéphanie CHABBERT, Claude COUSTAU-GUILHOU, Colette PICCIN, Françoise DEGERS, Jean-Michel LOUMAGNE, Didier LAVOT, Gérard FORGUES, Michel CORTADE, Véronique LASSERRE-GROSJEAN, Sylvie ABADIE, Franck BARBARA, Karine RÉGIS, Pierre LARAN, Céline ORTHOLAN, Cécile ESQUIROL.

VIE ASSOCIATIVE

➔ BRÈVES

■ BADMINTON : Tournoi national

Les 24 et 25 mars 2018, le Mirande Badminton Club a organisé son premier tournoi national qui aura réuni 140 personnes de clubs du grand sud-ouest. Les mirandais se sont distingués dans de nombreuses catégories en remportant des titres et des places d'honneur. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale qui s'est terminée par une soirée festive dans la salle André Beaudran.

On peut aussi noter le quatrième titre consécutif obtenu par l'équipe « Jeunes » du club de Mirande.

■ RUGBY EABXV : Une superbe saison

Pour son retour en Fédérale 2, les équipes seniors ont réalisé une superbe saison en s'imposant notamment contre des équipes phares (Cahors, Gaillac, Lannemezan, Rieumes, Tournefeuille, Decazeville, Castelsarrasin, ...), échouant à un point de la qualification pour les phases finales.

➔ ASTARAC FOND CLUB

L'AFC en progression. 110 adhérents sur trois sections: course de fond (38), marche nordique (15) et les jeunes (57). Plus de 50 enfants (-12 ans) s'entraînent tous les jeudis soir de 17h30 à 19h sur la piste d'athlétisme du collège encadrés par un entraîneur d'athlétisme du comité départemental assisté de parents. C'est à travers des situations ludiques variées dans lesquelles les enfants mettent en œuvre des qualités motrices de base qu'ils s'initient progressivement à « la compétition » et développent leurs capacités à sauter, lancer et courir. Pour cette année encore, les résultats du challenge hivernal sont excellents (2 à 3 podiums par compétition et des classements honorables). Pour la période estivale, 3 podiums ont été réalisés dès la première compétition. Au vu de ces résultats, le club espère pouvoir proposer un 2ème créneau d'entraînement pour les + de 12 ans.

➔ FOOTBALL CLUB MIRANDAIS

Créé en 1982, présidé par Julien LAFARGUE, le Football Club Mirandais connaît pour la seconde année consécutive une augmentation de ses effectifs. Pour 2017-2018 il compte 245 licenciés, et s'impose comme une véritable entité de la ville.

Avec 167 jeunes de 5 à 18 ans, l'école de foot se porte bien. Désireuse de progresser, elle met en place un programme de structuration et de formation des éducateurs. 22 dirigeants prodiguent des conseils avisés aux jeunes.

C'est aussi le retour d'une section disparue depuis 15 ans avec l'équipe féminine senior. Depuis de nombreuses années, le club se féminise avec un total de 38 féminines.

Le FCM a engagé 12 équipes dans les différentes compétitions, restant l'un

des derniers du département à présenter au moins une équipe par niveau sans être contraint de former une entente, signe de la ressource et de l'attractivité pour le football de notre secteur.

■ VOLLEY (Foyers ruraux) : Critérium

Les gymnases mirandais ont une nouvelle fois accueilli le championnat du Gers des foyers ruraux. Sans surprise, les deux équipes de St Jean Le Comtal se sont imposées, se rencontrant même en finale. Le club a été retenu pour organiser le championnat régional 2018, les 19 et 20 mai.

■ YOSEIKAN BUDO : Deuxième anniversaire pour le club de Mirande

Le club de Yoseikan Budo de Mirande, présidé par Jean-Roger BATTY, a fêté son deuxième anniversaire et enregistré son quinzième adhérent. Le club organise régulièrement des rencontres interclubs avec les clubs gersois d'Auch et de Condom.



ENVIRONNEMENT

■ **HERBES FOLLES LE LONG D'UN TROTTOIR, FLEUR POUSSANT SUR UN MUR...** Herbes folles le long d'un trottoir, fleur poussant sur un mur ... Végétation spontanée, espaces publics plus sains !

Mirande est passée en zéro phyto, comme l'impose depuis le 1er janvier 2017, la Loi de transition énergétique. L'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics c'est l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Les cimetières et terrains de sports ne sont pas concernés.

Mirande a sollicité la direction du territoire et du développement durable du Gers pour établir un diagnostic et l'assister dans sa démarche de réduction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

À partir de ce constat, les élus mirandais avec les responsables techniques ont décidé d'acquérir du **matériel alternatif au désherbage chimique**, de former les agents aux nouvelles techniques alternatives aux **nouvelles** pratiques d'aménagement et de désherbage, de poursuivre la mise en place de la **gestion différenciée**.

La ville, aidée de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 20535 € sur une dépense éligible de 29337 €, a commandé 2 désherbeurs à air chaud pulsé, 1 désherbeur mécanique, 2 débroussailleuses, 1 désherbeur mécanique tracté monobrosse (pour les trottoirs), 1 broyeur de branches (fourniture de paillage) et 1 robot de piste pour le désherbage.

Les services techniques développent une **gestion différenciée des espaces verts** de la ville. Ainsi, des codes d'entretien ont été définis pour une pratique différenciée (tonte, fauchage, désherbage et matériel utilisé) selon le site et l'exigence de propreté demandée par la ville.

- type 1 : site très soigné, entretien hebdomadaire : le parc de la Mairie, le monument aux morts, les ronds points, les terrains de sport et les 3 cimetières.



- type 2 : site soigné, entretien tous les 15 jours : les écoles, le jardin du musée, la salle polyvalente...

- type 3 : site entretenu régulièrement, voirie et trottoirs, aire de pique-nique, talus municipaux...

Enfin, la **fauche tardive** est appliquée zone du Haouré et le long de l'ancienne voie ferrée, pour permettre à un maximum d'espèces de suivre leur cycle de vie.

La végétation résultant de cette gestion est une prairie, graminées dominantes, avec une proportion de plantes à fleurs sauvages dont des orchidées très présentes au Haouré.

CULTURE ET PATRIMOINE

➔ TROC DE LIVRE

Échangez, partagez, donnez une nouvelle vie à vos livres et remplacez-les par des nouveaux !

C'est l'objectif que s'est fixé l'équipe de la Médiathèque de Mirande depuis déjà 7 ans. Dans le cadre du Salon du Livre jeunesse qui se déroule sous la halle de Mirande, au mois d'avril, la médiathèque propose un troc de livres.

La démarche est simple : vous déposez à la médiathèque des livres de poche, brochés, documentaires, bandes dessinées, romans, pour enfants ou pour adultes, le tout en parfait état. Des tickets vous sont remis et, vous venez

sous la halle faire votre choix dans le stock d'articles déposés. Cette année, pour la septième édition, ce ne sont pas moins de 1300 ouvrages qui ont ainsi été échangés ! Mais Il est aussi possible pour toute personne de participer tout au long de l'année à l'opération « Livres comme l'air » en effectuant des dons et en profitant ainsi de livres en libre-service.

Depuis juin 2012, à l'initiative de la Bibliothèque départementale du Gers des livres sont mis à disposition dans tout le département du Gers et en particulier à

FÊTE DU LAC
Association
OUEST ROX

Dimanche 8 juillet
10h à 22h
Base de Loisirs



PÉTANQUE CUP

Jeudi 12 au
Dimanche 15 juillet
Allées
Charles de Gaulle

BALADE ACCOMPAGNÉE DANS LA BASTIDE
Les jeudis 5, 12, 19 et 26 juillet, 10h30 - Office de Tourisme

Festival
COUNTRY
IN
MIRANDE

Jeudi 12 au
Dimanche 15 juillet
Place d'Astarac
&
Salle
André Beaudran



LES
RDV
DE
L'ÉTÉ



CONCERT CHŒUR
D'HOMMES VAYA CON DIOS

Vendredi 20 juillet
Église Sainte Marie

FÊTE FOLKLORIQUE

Avec Lous Mirandès
Dimanche 29 juillet, 14h
Halle

TOURNOI DE TENNIS
MASTERS DU GERS 2018

du 4 au 18 août
Tennis Mirande, Parc des sports

Festival
KIOSQ'NROCK

Vendredi 3
Samedi 4 août
Place d'Astarac

Tremplin rock # Bourses
aux vinyles # Cinéma
Concours Airguitar
GERS # Concerts
GRATUITS
Plus d'infos sur
www.kiosqrock.fr



L'ÉTÉ DES ARTS EN GASCOGNE

Exposition de Photos,
Peintures, Sculptures
Mardi 7 au 12 août,
9h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30
Halle

MIRANDE
PLAGE

Vendredi 10 au
Mercredi 15 août
Place Adrien Pérez
Plage # Guinguette
Ateliers # Soirée #
Ambiance # Détente ...



BAL MUSETTE

Gratuit,
Orchestre de S.Nauges
Dimanche 12 août, 21h
Salle André Beaudran

EXPOSITION
EAU & NATURE

Les TRÉSORS du GERS
Du 9 juillet au 26 août
CPIE, 16 rue Delort